

BUËCH DÉVOLUY

le Mag

#1 MARS 2022

ENTRÉE

LA MÈRETIÈRE
MAISON DU TERRITOIRE BUËCH DÉVOLUY

CCBD

FRANCE SERVICES

SMIGIBA

ADMR

CENTRE MÉDICO
PSYCHOLOGIQUE

ECOLE DES ARTS

Accès avant 17h

Accès après 17h

SALLE DU CONSEIL

Accès avant 17h

Accès après 17h

DOSSIER

Découvrons notre intercommunalité

“Édito

**Toutes et tous acteurs
de notre territoire !**

**Deux ans après
la mise en place d'une équipe renouvelée à la
Communauté de communes, ce premier magazine
entend présenter nos méthodes de travail.**

Dans le cadre de nos compétences, le maître mot de
notre action est la **SOLIDARITÉ**.

Solidarité avec les jeunes pour leurs loisirs et les
déplacements, avec les plus anciens pour rompre
avec l'isolement lorsque cela est nécessaire, avec les
plus démunis, avec les créateurs d'entreprise pour
les aider à concrétiser leurs projets...

Chacun des 9358 habitants des 20 communes
qui composent notre territoire, qu'il soit locataire,
propriétaire, commerçant, entrepreneur, agriculteur
est en droit d'attendre les services rendus par la
Communauté de communes.

Pour répondre au mieux aux aspirations de chacun,
notre volonté est d'associer le plus largement possible
l'ensemble des habitantes et des habitants de notre
territoire aux décisions et aux réalisations de notre
Communauté de communes.

La situation sanitaire depuis deux ans n'a pas facilité
cette démarche mais chaque fois que cela était
possible, nous nous sommes engagés résolument avec
les services.

Ces mêmes services qui se dépensent sans compter,
techniciens et élus œuvrant pour répondre aux
attentes de vous tous en corrélation avec les directives
fixées par l'exécutif.

La réalisation en fin d'année, d'une œuvre collective
autour du thème « *Le train à travers les âges* » est
symbolique de notre volonté et n'a pas été la seule
action menée.

Les projets sont nombreux et je vous invite à feuilleter
les pages qui suivent pour vous en rendre compte.

Bonne lecture.

Michel Ricou-Charles,
*Président de la Communauté
de communes Buëch-Dévoluy*



03. DOSSIER
**Découvrons notre
intercommunalité**

08. CULTURE
Rotonde ferrovière
Ecomusée : nouveautés
Ecole des Arts
Programme

11. SERVICES AUX
HABITANTS
**Sculpture
intergénérationnelle**
France services
Conseiller numérique
Bien vieillir
Aide au transport
Avoir entre 12 et 30 ans
J'aide un proche

16. ENVIRONNEMENT
**Un monopole qui pèse
lourd**
Sensibilisation
Ecomobilier
Collecte encombrants

18. ÉCONOMIE
**Veynes, Petite ville
de demain**
Clos d'Oriol
Transition énergétique
Accompagnement

22. TOURISME
Espace Valléens
Topo-guide

Découvrons notre intercommunalité



Le Buëch-Dévoluy :

- Un vaste territoire de 716 km² (du Dévoluy au col de Cabre) pour seulement 9358 habitants
- Une population stable en volume et une faible densité : 13.4 contre 105.5 au niveau national
- 20 communes très disparates : de 3200 à seulement 9 habitants
- Une des 9 intercommunalités du département des Hautes-Alpes.

1.

2.

3.

4.



Un formidable tissu associatif

- De nombreuses associations que nous nous efforçons d'aider financièrement pour animer le territoire et réaliser des événements dans nos communes !



Porte d'entrée du département par le ferroviaire

- Véritable étoile ferroviaire, la gare de Veynes accueille les trains de Marseille, Valence et Grenoble en direction de Briançon.
- Elle compte parmi les plus belles lignes ferroviaires de France : un véritable attrait touristique et économique.

5.



Un tourisme central et dynamique

- Comme partout dans les Hautes-Alpes, le tourisme pèse fort dans l'économie locale.
- 2 Offices de tourisme et 5 points d'accueil des visiteurs
- De nombreux sites emblématiques et d'innombrables merveilles cachées attirent de nombreux visiteurs.
- Capacité d'accueil : 27 000 lits touristiques (dont 75 % dans le Dévoluy) soit 3 fois la population locale !

6.



Une intercommunalité au service de ses habitants

- Une forte implantation de France Services (Veynes, Le Dévoluy, Aspres et La Roche-des-Arnauds).

Un véritable tissu de petites entreprises et d'artisans individuels

- En 2018-2019 on dénombrait 2816 emplois et 1174 entreprises. 119 entreprises ont été créées en 2021.
- Nous aidons à l'installation des entreprises. Entrepreneurs, un animateur économique est à votre service pour faciliter vos démarches, étudier votre projet et répondre à vos questions !
- Nous gérons aussi les 5 zones d'activité économique du territoire.

La Communauté de communes Buëch-Dévoluy :
un regroupement de communes pour un meilleur service aux habitants

La CC c'est quoi et comment ça marche ?

Une démocratie indirecte où toutes les communes sont représentées

Qu'est-ce que l'intercommunalité ?

C'est un groupement de communes à l'échelle d'un bassin de vie. Le Buëch-Dévoluy existe sous sa forme actuelle depuis janvier 2017.

Les communautés pour quoi faire ?

L'enjeu des intercommunalités est de renforcer l'action publique de proximité à travers des formes de coopération intercommunale.

Fonctionnement

Une véritable synergie à mettre en œuvre entre les différentes instances



Conseil communautaire

- Chaque communauté de communes est administrée par un Conseil communautaire qui se réunit en moyenne une fois tous les deux mois. Ses séances sont publiques.
- Chaque commune y est représentée par son maire et des conseillers municipaux le cas échéant.
- C'est l'instance décisionnaire principale en charge de toutes les grandes décisions.
- Pour le Buëch-Dévoluy : 37 membres élus pour représenter les 9358 habitants et 20 communes du territoire.

L'équipe en place

Bureau



Michel Ricou-Charles,
Président



Marie-Paule Rogou,
Vice-présidente en charge des finances



Bernadette Saudemont,
Vice-présidente en charge du développement économique



Monique Barthélémy,
Vice-présidente en charge de la culture



Dominique Truc,
Vice-président en charge du tourisme



Maurice Chautant,
Vice-président en charge des politiques contractuelles



Christian Gilardeau-Truffinet,
Vice-président en charge de l'environnement déchets GEMAPI



Gérald Griffit,
Vice-président en charge des services aux habitants



Fabien Gascard,
Vice-président en charge de la communication et démocratie participative



Olivier Regord et Anne-Marie Gros,
Délégués





Bureau

- Il est composé du président, des 8 vice-présidents et de 2 conseillers délégués.
- En charge des décisions du quotidien.
- Il se réunit en moyenne une fois/mois.

> Le président

- Il est élu parmi les conseillers communautaires.
- Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil, il met en œuvre les décisions avec l'aide des services, décide des dépenses à engager.

> Les vice-présidents

- Ils représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté.



Les commissions

9 Commissions et 2 groupes de travail

- Elles sont composées de 3 à 20 membres, Conseillers communautaires et, le cas échéant, municipaux.
- En charge de préparer les dossiers de décisions sur différentes thématiques : finances, personnel, développement économique, environnement, déchets, GEMAPI, services aux habitants, culture, tourisme, politiques contractuelles, communication, démocratie participative, mobilité et énergies renouvelables.
- Ouvertes à tous les conseillers municipaux.



Conférence des Maires :

un nouvel espace de concertation

- Composée de tous les maires y compris ceux des plus petites communes.
- C'est une instance consultative et un outil de gouvernance complémentaire au Conseil communautaire créé pour renforcer le dialogue.
- Elle se réunit maximum quatre fois par an.
- Thèmes abordés lors des 3 conférences de 2021 : mutualisation, énergies renouvelables et statuts de la CCBD.

Conseil communautaire



Les champs d'intervention de la Communauté de communes Buëch-Dévoluy

Un partage de compétences entre communes et communauté : un cadre précis d'intervention !

Ce qu'il faut retenir :

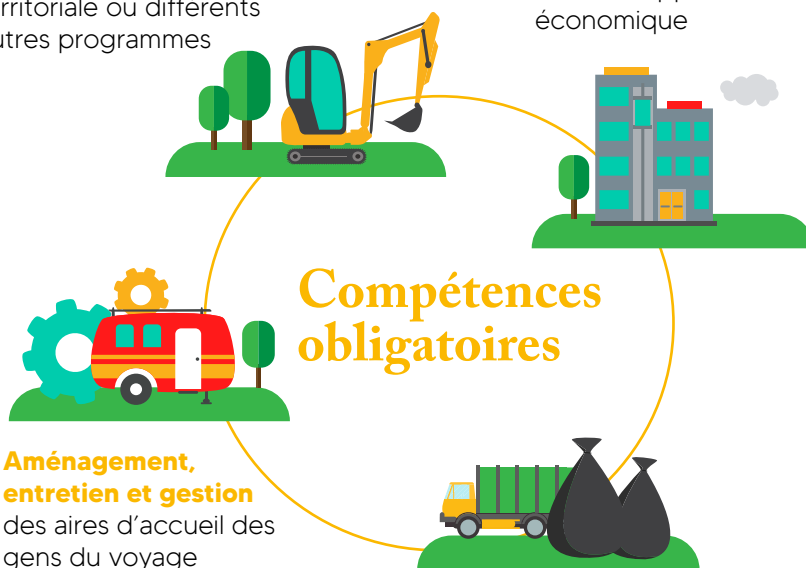
- Les compétences obligatoires sont attribuées par la loi,
- Les optionnelles et facultatives sont transférées par les communes.
- Communes et communauté n'ont pas vocation à exercer une même compétence.

Aménagement de l'espace :

conduite d'actions d'intérêt communautaire comme le Schéma de Cohérence territoriale ou différents autres programmes

Développement économique :

gestion des zones d'activités économiques et actions de développement économique



Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Gestion des déchets : un service aux habitants indispensable et une compétence majeure qui pèse lourd dans le budget global. La mutualisation a vocation à réduire au maximum les coûts et donc les impôts associés.

Compétences optionnelles :

- **Protection et mise en valeur de l'environnement :** gestion de l'assainissement non collectif (SPANC)
- **Contrats rivière :** enjeux énormes sur la protection contre les risques d'inondation. Nous adhérons au SMIGIBA (Syndicat Mixte de Gestion du Buëch et de ses Affluents) et à la Communauté Locale de l'Eau du Drac Amont (CLEDA).
- **Politique du logement :** à titre d'exemple est prévue une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour permettre aux locataires et propriétaires d'améliorer leurs conditions de logement (isolation, chauffage, façade ...)
- **Équipements culturels et sportifs :** écomusée du cheminot Veynois...
- **Action Sociale :** répondre aux besoins des habitants avec les crèches, France Services, l'aide aux aînés, la prévention...

Compétences facultatives :

- **Culture :** École des Arts, Veyn'Art, programmation culturelle
- **Fourrière animale :** mutualisation d'une mission obligatoire pour les communes.
- **Incendie**
- **Délégation** de maîtrise d'ouvrage et prestations

Les ressources de la communauté

Nous disposons de quatre types de ressources principales :

- **Fiscalité propre : 73%** : impositions assises sur les entreprises (contribution économique territoriale, impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux, taxe sur les surfaces commerciales, taxe de séjour...) et sur les ménages (taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, part départementale de la taxe d'habitation, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe GEMAPI...)
- **Dotations : 10%** : ressources dites « financières » provenant de l'Etat
- **Subventions : 13%** : en lien avec des actions spécifiques et le fonctionnement de certaines structures intercommunales
- **Produits de services rendus : 4%**



Un budget global de l'ordre de 6 millions d'euros.



Moyens humains

La Communauté de communes Buëch-Dévoluy compte plus de 70 agents.

Cinq grands champs de dépenses :

- **Dépenses de caractère général pour le bon fonctionnement des services : 10%**
- **Charges de personnel : 30%**
- **Attributions de compensation : 25%** : montants reversés aux communes selon la répartition des compétences
- **Subventions, contributions, indemnités : 20%**
- **Autres charges : 15%**

■ BRÈVES



Inauguration de la Mèretière

Depuis juin 2021 l'acquisition de l'ancien EPHAD de Veynes et les travaux qui s'en sont suivis ont permis de fournir un espace de travail commun et adapté à l'équipe. La CCBD

occupe le rez-de-chaussée ainsi que les 2^e et 3^e étages. Le 1^{er} étage accueille le Centre Médico-Psychologique et depuis peu un bureau du Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses affluents.

Cette réalisation n'aurait pas été possible sans le soutien de l'État, de la Région et du Département qui étaient présents lors de l'inauguration officielle le lundi 17 janvier.

Après consultation publique, la CCBD a choisi de conserver le nom du bâtiment La Mèretière déjà connu des locaux. Cette appellation vient du nom de la propriétaire du terrain sur lequel le bâtiment initial a été construit : madame Tière.

Site web

La Communauté de communes a refondu son site web depuis peu. Retrouvez-y progressivement tous les renseignements dont vous avez besoin notamment les actualités des différents services.

www.ccbuechdevoluy.fr



Portes ouvertes au printemps

Soucieuse de faire savoir quelles sont ses compétences et comment elle utilise l'argent public, la Communauté de communes vous concocte un programme d'actions dans le cadre de portes ouvertes.

Soyez attentif !

L'écomusée du cheminot veynois :

Soucieux d'améliorer son offre pour attirer toujours plus de visiteurs, l'écomusée se pare de nouveaux arguments.

Ouverture de l'écomusée en 2022 :

**Du mercredi au samedi,
de 14h à 18h**

- **Vacances de printemps :**
du 13 avril au 7 mai.
- **Saison estivale :**
du 1^{er} juin au 24 septembre.
- **Vacances d'automne :**
du 22 octobre au 7 novembre.

Une offre de médiations et des partenariats qui s'étoffent

Au-delà du catalogue des activités pédagogiques, **notre guide conférencière développe de nouvelles médiations en direction de tous les publics** : jeux de pistes, ateliers artistiques comme ceux en lien avec les expositions mises en place avec le Quai des Arts de Veynes et d'autres partenaires ponctuels.

Contact : Isabelle Geniaux
Téléphone : 04 92 58 19 71
06 65 77 41 89



*Lectures et musiques sous le cerisier
par la compagnie L'Escarbille en juillet 2021.*

Un jardin réaménagé

Rouvert depuis l'été 2021, ce jardin paisible au cœur de la ville, extension de l'espace muséographique, a vocation à accueillir des animations ponctuelles.

Son réaménagement favorisant l'accessibilité a été financé par l'Europe et la Région.



© Source : Dossiers d'archéologie, n°274, 2002

*La nouvelle salle d'exposition a accueilli
récemment l'exposition « Autour de la rotonde »*

École des arts : une offre riche sur l'ensemble du territoire

Désormais installée dans les locaux de La Mèretière à Veynes, l'École des Arts propose une large gamme d'activités pour soutenir les pratiques artistiques. Elle accueille chaque semaine pas moins de 110 élèves !

Cours individuels et collectifs de musique, chant et théâtre, accessibles à tous, adultes et enfants, et dispensés dans tout le territoire par dix enseignants. Au programme : violon, guitare, piano, batterie et aussi saxophone, accordéon, musiques traditionnelles ou chant choral... l'offre est vaste et chacun peut y trouver son compte dans les différentes antennes de Veynes, Le Dévoluy, La Roche des Arnauds et Aspres. Ces disciplines sont régulièrement mises à l'honneur à travers des ateliers dans le cadre de la Semaine découverte ou des interventions. Au fil des sons mises en place avec le Quai des Arts de Veynes.

À venir : un stage de ludophones !

Soucieuse de toucher tous les publics, l'École intervient auprès des tout-petits dans les crèches et Relais d'Assistants Maternelles grâce à un soutien de la DRAC Paca et de la CAF 05. Les établissements scolaires du territoire mettent aussi régulièrement en place des projets avec l'intervenant musical mis à disposition.

Pour **enrichir la pratique de ses élèves**, l'École des Arts propose aussi régulièrement des auditions et des masterclass, soutenues par le CEDRA, qui permettent de rencontrer d'autres professionnels et de mettre en place des projets interdisciplinaires.

Tout ce programme s'élabore au gré de **partenariats** qui se tissent précieusement avec les écoles, les centres aérés, les médiathèques, les partenaires culturels et institutionnels mais aussi entre les différents services de la CCBD comme ce fût le cas pour le vernissage de la sculpture intergénérationnelle.



Masterclass en musique traditionnelle

Saison culturelle

Le service culture de la Communauté de communes annonce plusieurs manifestations :

- **Exposition Camp des Milles de l'artiste Christian Martin-Galtier**, au Quai des Arts de Veynes, **du 14 mars au 13 avril**
- **Stage musique Les ludophones**, percussions sensibles à découvrir au Quai des Arts de Veynes, **le samedi 19 mars**
- **Présentation d'instrument : le violon** au Quai des Arts de Veynes, **le samedi 9 avril**
- **Concert classe violon guitare de l'École des Arts** à l'église de Montmaur, **le samedi 9 avril**
- **Atelier créatif Créez votre enseigne d'auberge** à l'Ecomusée du cheminot veynois, **les 19 et 20 mai** (scolaires) dans le cadre du Printemps du Livre de Jeunesse
- **Concert de l'École des Arts** lors de l'ouverture du festival Le Piano du lac au plan d'eau de Veynes, **le jeudi 2 juin**
- **Concert de l'École des Arts** au Parc des séquoias d'Aspres, **le samedi 18 juin**
- **Les cinq Jeudis** de l'Ecomusée, **en juin**

Ce programme est susceptible de modifications.

Pour tous les détails, rendez-vous sur notre site **www.ccbuechdevoluy.fr**

Sans oublier la programmation de la **Compagnie Le Pas de l'Oiseau** dont nous soutenons les actions locales à travers une convention.

La rotonde ferroviaire de Veynes : clin d'œil à un bâtiment remarquable

Le 6 novembre 1971, il y a un peu plus de 50 ans, la rotonde de Veynes était détruite. Ce remarquable bâtiment de pierre, d'acier et de verre, inauguré en 1885, fut durant plusieurs décennies le symbole de l'activité ferroviaire alors conquérante.

Au cœur du dépôt ferroviaire, un des plus importants du sud-est, la rotonde est une remise pour locomotives, à l'abri des intempéries, lieu de stockage et d'entretien. Elle assure trois fonctions essentielles :

- le pivotement des motrices, car les locomotives à vapeur ne trouvent leur puissance que dans un sens. La manœuvre se faisait grâce à un pont tournant accessible par voie ferrée et qui permettait en pivotant de ranger les machines dans des voies rayonnantes,
- l'entretien des locomotives : vidange des cendriers, graissage et révision des mécanismes.
- la réparation des machines. Elle se faisait dans un bâtiment annexe placé à proximité.



Rotonde du dépôt PLM de Veynes (vers 1900)

La rotonde de Veynes était de type 36/54, c'est-à-dire qu'elle était composée de 36 voies pouvant accueillir jusqu'à 54 machines et « parfois plus » selon les témoignages.

Elle mesurait 90 mètres de diamètre. L'ensemble couvrait 6361 m². Divers matériaux ont été utilisés pour la réalisation : pierres de taille pour les soubassements, fonte pour les 18 piliers creux supportant le dôme de fer central. La structure la plus remarquable était sans doute la charpente, réalisée par la Société des Forges de Franche-Comté, composée de 18 fermes en arc à treillis, reliées entre elles par 14 cours de pannes à fer à treillis. Le dôme était couronné par une lanterne surmontée d'une boule. La coupole pesait 392 tonnes. Le pont tournant sur la fosse centrale faisait 21 mètres.

Le Veyn'Art sur les rails pour 2022 !

C'est annoncé le fameux train touristique, historique et artistique des Alpes du sud circulera de nouveau cette année fin juillet début août. Le choix du prestataire artistique et des lignes ferroviaires sont en cours avec un probable retour de la circulation vers la Drôme grâce aux travaux achevés.

Gageons que cette édition 2022 sera aussi réussie que l'année passée où le train, animé par les Têtes de Linette et leur cluedo géant, a connu sa 2^e meilleure fréquentation depuis sa mise sur les rails en 2014 avec pas moins de 2168 passagers sur six jours de circulation !



Un instant magique et unique : les Têtes de Linettes se produisant à l'ex-gare de Savines.

Sculpture intergénérationnelle : un grand bravo aux habitants !

La rotonde de Veynes parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître... Et pourtant, en l'espace de deux mois elle a connu une renaissance grâce à un défi relevé avec brio par jeunes et moins jeunes... Prochaine échéance : l'installation de la sculpture au cœur de la ville.

50 ans après sa démolition, une réalisation collective autour du thème « **le train à travers les âges** » est née des cendres de la rotonde. De septembre à novembre 2021, autour du créateur Pierre Durbiano, chacun a pu apporter sa pierre à l'édifice pour réaliser cette œuvre partagée.

En une dizaine de séances, la sculpture a pris forme sur une ossature bois à l'échelle 1/30^{ème} de la rotonde. Chacun est venu avec ses moments de vie, sa mémoire, ses histoires, son imaginaire, ses symboles forts... Et tout cela a pris vie, tout en ferraille qui s'entremêle pour former un ensemble à la hauteur des échanges qui ont eu lieu : aussi riches les uns que les autres. « *Merci pour ce que chacun a apporté à l'autre sans même parfois en avoir conscience* », insiste un des porteurs du projet.

Le vernissage a eu lieu en décembre, à la nuit tombée. Moment plein de magie : le feu, la musique, les photos projetées sur le mur de l'atelier de levage, sous le regard des habitants, devenus pour certains des habitants-créateurs, en présence d'élus du Département, des mairies, de la Communauté de communes. Les températures de saison n'ont pas gâchées la fête, ni arrêtées les musiciens de l'Ecole des Arts de la CCBD et de l'harmonie municipale de Veynes.

Cette sculpture sera installée à la belle saison sur un espace public dans Veynes, à côté des anciennes maisonnettes cheminotes, où tous pourront découvrir les histoires de chacun. Des animations seront organisées par le service culture.

Un catalogue et un film retraçant le projet du début à la fin sont en cours de réalisation. Rendez-vous prochainement pour retrouver ou découvrir ces moments magiques !

Légendes : 1. Vernissage de l'oeuvre à l'atelier de levage - 11 décembre 2. Ateliers créatifs menés par Pierre Durbiano 3. Ateliers créatifs soudure



2



3





Des lieux uniques et de proximité gratuits et ouverts à tous

Retrouvez toutes nos
coordonnées au dos
du magazine.

Ne cherchez plus les MSAP (Maison de services au public) ou relai de service public... Ces services de proximité ont à présent un nouveau nom : France Services et se démultiplient toujours sur tout le territoire de la Communauté de communes...

France Services est un nouveau label national qui a pour objectif de maintenir, simplifier et faciliter la relation entre les usagers et leurs services publics. Ce service de proximité permet un accompagnement de qualité

personnalisé pour faciliter vos démarches administratives face à la multiplicité des organismes publics.

La Communauté de communes a outillé son territoire d'un Espace France Services à Veynes (bâtiment La Mèretière - au fond du parking du Super U) et au Dévoluy (ancienne mairie d'Agnières), d'une antenne à Aspres-sur-Buëch et de permanences ponctuelles à La Roche-des-Arnauds.

Nos agents sont là pour vous accueillir, vous informer et vous

accompagner dans toutes vos démarches mais également vous orienter vers les différents partenaires compétents.

Des accompagnements individuels personnalisés, ateliers numériques ou rendez-vous en visioconférence peuvent aussi être mis en place.

Divers équipements numériques sont mis à votre disposition avec accès en libre-service : postes informatiques avec accès internet et Wifi, imprimante, copieur et scanner.

Des services spécifiques à chaque antenne

À Veynes, ce sont près de 16 partenaires qui tiennent régulièrement des permanences gratuites, comme la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Ministère de la Justice, les acteurs de l'emploi, le défenseur des droits, le conciliateur de justice... et depuis peu le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).



Les nouveaux locaux France Services de Veynes



L'équipe France Services Dévoluy et Michel Ricou-Charles, président de la CCBD

Depuis le mois de septembre, **au Dévoluy**, un espace dédié à la formation à distance a été mis en place sous le nom de « *Tiers lieu apprenant* ». Ce projet est porté par l'Association pour le développement en réseau des territoires et des services (Adrets) et financé par la région Sud. Tout au long de leur formation, qu'elle soit qualifiante ou à des fins personnelles, les apprenants peuvent utiliser le matériel numérique à disposition et également bénéficier de l'accompagnement des agents.

10^{ème} forum de l'emploi saisonnier



L'ensemble des agents France Services réunis à l'occasion de ce forum.

Le 10^{ème} Forum de l'emploi saisonnier Buëch-Dévoluy s'est tenu à SuperDévoluy à l'automne. Trente-sept employeurs ont répondu présents et plus de 150 offres d'emploi y ont été proposées, notamment dans les métiers de la restauration, de l'accueil, de l'entretien ou des métiers du ski.

Guide des saisonniers



Une nouvelle édition du guide des saisonniers est disponible gratuitement sur le territoire et en version numérique sur le site des France Services Dévoluy.



Retrouvez toutes les informations et alertes de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy et de ses communes membres sur PanneauPocket

Depuis un téléphone ou une tablette

- 1 Recherchez PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppGallery et téléchargez l'application gratuitement



- 2 Ouvrez PanneauPocket et recherchez "CC Buëch - Dévoluy" ou "05400" et cliquez sur le ❤️ cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la Commune, l'Intercommunalité, l'école, le syndicat ou votre code postal dans le champ de recherche ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



C'EST SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !



Un conseiller numérique près de chez vous

13 millions de Français ont des difficultés avec les usages numériques mais chacun peut rencontrer des obstacles à l'utilisation de son matériel. Pour réduire la fracture numérique, en complément de l'accueil France Services, un conseiller numérique agit sur deux axes : l'inclusion avec des accompagnements personnalisés et l'éducation aux usages numériques grâce à des ateliers ouverts à tous.



Séance d'atelier numérique à Veynes

À votre service

Il accompagne les usagers pour maîtriser les bases du numérique, prendre en main et sécuriser un équipement informatique, envoyer, recevoir, gérer ses courriels, apprendre les bases du traitement de texte, installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone ou sa tablette...

Plus généralement il apporte une assistance numérique pour échanger avec ses proches, trouver un emploi ou une formation, accompagner son enfant, découvrir les opportunités de son territoire...

Des ateliers sont régulièrement proposés sur les communes de Veynes, La Roche-des-Arnauds, Aspres, La Faurie et Oze.

Ils sont annoncés sur le site www.ccbuechdevoluy.fr

Contact :

Téléphone :

07 61 97 48 62

Courriel :

a.mirande@ccbd.fr

Bien vieillir ou comment avancer en âge sereinement

Nous sommes tous concernés que ce soit par notre propre avancée en âge, mais aussi par celle de notre entourage. N'attendons pas d'être confrontés à des situations d'urgence, il existe des services, des solutions, des aides, des personnes à votre écoute, des activités !

Des outils sont à votre disposition dans vos mairies, à la Communauté de communes et dans d'autres lieux ressource.

Contact :

Téléphone : 04 92 58 02 42

Courriel : accueil@ccbd.fr



Aide au transport scolaire



La Communauté de communes renouvelle l'accompagnement de toutes les familles de son territoire en participant à la dépense de transport scolaire pour les élèves des écoles primaires, collèges et lycées.

Pour en bénéficier, un imprimé est à votre disposition sur les sites CCBD, France Services ou sur place dans nos locaux.

Contact :

Téléphone :

04 92 58 02 42 ou 06 72 51 64 14

Avoir entre 12 et 30 ans

Un service de Prévention existe à la Communauté de communes, c'est anonyme et gratuit, on peut venir à votre rencontre sur le terrain. Samir et Clémence, éducateurs de prévention spécialisée sont à votre écoute si vous rencontrez des difficultés : décrochage scolaire, harcèlement, dépendances et addictions, mal-être, difficultés familiales, violences, soutien à la parentalité...



Le pôle Services aux Habitants de la CCBD main dans la main avec vos communes pour être au plus près des besoins de la population.

Contact :

Téléphone : 04 92 58 02 42
Courriels : s.abdelli@ccbd.fr
 c.martin@ccbd.fr

« J'aide un proche, et moi qui m'aide ? »

Nous sommes 11 millions en France à prendre soin d'un proche. Pour cela, il faut qu'on prenne soin aussi de nous ! Prendre conscience qu'on est « aidant », avoir l'information qu'il existe des aides financières, matérielles et psychologiques... Et avoir à l'esprit qu'il n'y a pas d'âge pour être en situation d'aidant !

Un numéro national gratuit, le **0 800 360 360** est mis en place pour aider les personnes handicapées et les proches aidants à trouver des solutions d'accompagnement pendant la crise sanitaire. Le numéro est accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Contact :

Téléphone : 04 92 58 02 42
Courriel : accueil@ccbd.fr



Retrouvez votre Pôle Services aux Habitants

de la Communauté de communes,
 7 rue de la Tuilerie
 à Veynes.

Parole d'élus

Cher·e·s habitant·e·s,

Le pôle Services Aux Habitants(SAH) a pour mission de répondre aux besoins de toute·s les habitant·e·s du Buëch-Dévoluy.

Les différents services, de la petite enfance aux aînés, pallient à l'abandon des territoires par l'Etat mais sont nécessaires aux habitant·e·s ainsi qu'à l'attractivité de notre territoire.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Gérald Griffit,

Vice-président en charge de la commission Services Aux Habitants



Anne-Marie Gros,

Conseillère communautaire et déléguée à la commission Services Aux Habitants

Sensibilisation à l'environnement



Objectifs : informer, comprendre, découvrir, préserver, agir, transmettre



Outils : jeux, histoires, vidéos, ateliers, quizz



Thématiques :

Les ordures ménagères,
Le tri des déchets,
Où vont nos déchets ?
Les océans plastiques,
Les éco-gestes,
Le gaspillage alimentaire,
La durée de vie des déchets,
Les déchets de déchèterie,
Le recyclage,
Le compostage.



La sensibilisation c'est :

- Un service offert par la collectivité
- Adapté à tous les niveaux
- En concertation avec l'équipe enseignante
- Une forme ludique, pédagogique et concrète



Bilan 2021 :



8 niveaux

281 élèves

74 séances

- + Stand lors du Triathlon de Veynes
- + Sensibilisation lors de l'installation du composteur à la crèche de Veynes
- + Sensibilisation des CM de l'école de Veynes lors du ramassage des déchets au plan d'eau

Contact :

Téléphone : 04 92 58 98 31

Courriel : c.hennion@ccbd.fr

La collecte des encombrants sur le territoire de la Communauté de communes est organisée :

- le premier mercredi du mois pour les habitants de Veynes, Chabestan, Châteauneuf d'Oze, Furmeyer, Oze, le Saix et Saint Auban d'Oze ;
- le deuxième mercredi du mois pour les habitants du Dévoluy ;
- le troisième mercredi du mois après-midi pour les habitants de Montmaur, Manteyer, la Roche-des-Arnauds et Rabou ;
- le dernier mercredi du mois pour les habitants d'Aspremont, Aspres-sur-Buech, la Beaume, la Faurie, Haute-Beaume, Montbrand, Saint-Julien-en-Beauchêne, Saint-Pierre d'Argençon.



04 92 58 02 42

Les habitants souhaitant utiliser ce service doivent téléphoner au **04 92 58 02 42** avant le mardi précédant la tournée, au plus tard à 12h.

Il est rappelé que les encombrants se limitent aux déchets volumineux des ménages collectés séparément en raison de leur volume ou de leur poids (électroménager, matelas et sommiers...). La collecte des encombrants n'est pas un vide maison ou un service de déménagement

Pour toute information complémentaire, joindre la Communauté de communes.

Déchets ménagers : une situation de monopole qui pèse lourd

La Communauté de communes Buëch-Dévoluy s'est associée aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale du Département des Hautes-Alpes et de son département limitrophe des Alpes-de-Haute-Provence, compétents en matière de "traitement" des déchets, pour réfléchir sur l'intérêt d'une gestion publique du centre d'enfouissement du Beynon. Ce dernier est actuellement exploité par Alpes Assainissement, une filiale du groupe Véolia.

Après la fermeture du site de Sorbiers en 2020, seules deux installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND), se partagent les déchets issus des poubelles d'ordures ménagères et des bennes tout venant des déchèteries, des Hautes Alpes :

- Pralong sur la commune d'Embrun avec une durée d'exploitation prévue jusqu'en 2028 pour une capacité de 8 550 tonnes annuelles, est gérée par un organisme public.
- Le Beynon sur la commune de Ventavon dans la vallée de la Durance propose, par arrêté préfectoral, une capacité annuelle dégressive de 81 000 tonnes en 2021 jusqu'à 55 000 tonnes en 2026.

Mais, d'après les calculs de Véolia, les coûts d'exploitation et de fonctionnement resteront inchangés malgré la baisse des tonnages ; les responsables prévoient donc une augmentation significative de leurs tarifs.

À celle-ci s'ajoute la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) fixée par l'État qui passe de 37 €/t en 2021 à 65 €/t en 2025.

En 2020, la Communauté de communes Buëch-Dévoluy a produit 2 932,39 tonnes d'ordures ménagères soit 319,40 kg/hab/an, encourageant par rapport à la moyenne régionale de 385 kg/hab/an.

Véolia est la seule entreprise sur le département dans le traitement des déchets. De par ce monopole, il ne peut y avoir de mise en concurrence au niveau des tarifs.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la préoccupation des élus des communautés de communes du département et leur souhait de faire réaliser une étude technique, financière et juridique sur la pertinence et la faisabilité de l'exploitation publique du Beynon.

Cette perspective d'une gestion publique de l'exploitation de stockage des déchets devrait répondre à plusieurs enjeux qui visent prioritairement à :

- maîtriser les dépenses publiques
- réguler l'impact financier sur les administrés
- traiter les déchets à l'échelle du bassin alpin pour limiter les coûts et les pollutions liés aux transports

Le tri du mobilier : un pas de plus dans la valorisation des déchets

La collectivité propose aux particuliers et aux professionnels de son territoire une nouvelle solution pour la collecte et le recyclage du mobilier usagé.

Les déchèteries d'Aspres-sur-Buëch et de Veynes sont à présent dotées d'une nouvelle benne écomobilier dédiée à la collecte des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA).

Ces déchets comprennent les tables, les chaises, les meubles, les fauteuils, literies et rangements. Ils sont ensuite transférés dans un centre de tri où ils sont triés par famille de matériaux (bois, mousse, plastique, ferraille) afin d'être transformés en nouvelles ressources ou utilisés sous la forme d'énergie.

En six mois, ce dispositif a permis de recycler ou de valoriser près de cent tonnes de déchets d'éléments d'ameublement.



■ BRÈVES

Le nettoyage des containers : un passage obligé



La Communauté de communes, compétente en matière de collecte et de tri des déchets, effectue chaque année le lavage de ses équipements publics d'ordures ménagères et de tri sélectif pour limiter les effluves nauséabonds des déchets, le développement des bactéries et autres microbes.

Ramassage des ordures : un équipement à renouveler



Un nouveau camion poubelle d'une capacité de 9 tonnes vient d'être acheté. Il est autant adapté à la collecte des bacs, des colonnes que des semi-enterrées actuellement à l'étude à l'échelle du territoire pour les ordures ménagères résiduelles et le tri sélectif.



Engagement dans la transition énergétique

En septembre 2021, les élus ont validé le schéma de développement des énergies renouvelables. Ce schéma permettra la mise en œuvre d'un plan d'actions pour contribuer à la transition énergétique sur notre territoire.

Le projet est d'installer des panneaux photovoltaïques sur nos communes pour exploiter la ressource solaire et ainsi produire une électricité verte et décarbonée.

Ce projet vise également à répondre à un enjeu financier vis-à-vis des communes fortement sollicitées par des prestataires privés. La Communauté de communes souhaite ainsi que les communes bénéficient directement des retombées économiques de ce projet.

Acquisition du Clos d'Oriol pour l'accueil de nouvelles entreprises

En janvier 2021, la Communauté de communes a fait l'acquisition de l'ancienne entreprise du Comptoir Général de Ressorts (CGR) à Veynes. Ce bâtiment, actuellement en état de friche va être rénové puis réhabilité pour permettre l'installation de nouvelles entreprises.

Une étude de programmation est en cours de réalisation avec le bureau d'étude Albedo.



Accompagnement et conseils pour les porteurs de projets

La Communauté de communes est un acteur important dans le développement économique du territoire. C'est pourquoi, elle propose les services suivants :

- Aider, dans la limite du possible, dans la recherche et biens immobilier pour une installation,
- Conseiller dans la construction d'une entreprise (choix du statut, business plan...)
- Mettre en relation avec les partenaires privés et publics
- Guider pour trouver des financements de création ou modernisation d'entreprise
- Transmettre les informations étatiques et réglementaires et communiquer sur les appels à projet des chambres consulaires.

Tous les jeudis, les locaux de la Communauté de communes accueillent «Initiative Provence Alpes» pour une permanence et «Ma Boutique à l'essai». Ces prestations sont gratuites et ouvertes à tous porteurs de projets en recherche de local commercial.

Parole d'élus

Bernadette Saudemont,
Vice-présidente en charge de la commission développement économique



Notre politique sur le plan du développement économique s'articule autour de 3 priorités : la protection des entreprises existantes sur notre territoire, l'attention portée aux zones économiques et le développement de notre attractivité afin de faciliter l'implantation d'activité supplémentaire.

Concernant les énergies renouvelables, une charte de déploiement votée en conseil synthétise nos ambitions, un groupe de travail en dessine la mise en œuvre.



Olivier Regord,
Délégué référent énergies renouvelables

Interview

Faire de Veynes une *Petite ville de demain*

“ **Entretien** avec Michel Ricou-Charles
qui nous explique le projet *Petites villes de demain*

C'est quoi Petites Villes de Demain (PVD) ?



Le programme Petites villes de demain a été lancé le 1er octobre 2020 par l'État. Il consiste à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires respectueuses de l'environnement.

Après avoir élaboré un dossier en commun auprès de l'État, la CCBD et la ville de Veynes ont été retenues pendant l'été 2021. Ce programme a vocation à intervenir sur le centre bourg de la ville de Veynes afin de lui redonner de l'attractivité.

Sur quels volets est-il prévu de travailler ?

Avant d'envisager toute action, il est important de dresser et partager un diagnostic de la ville et de son territoire. Nous disposons déjà d'une étude de programmation urbaine menée entre 2017 et 2019. La ville de Veynes a également conduit une étude pour évaluer la dégradation de certains îlots du centre bourg. Enfin, le bureau d'études Soliha est actuellement missionné pour évaluer les besoins de rénovation des logements privés.

Au delà de ces données chiffrées et statistiques, nous aurons besoin de consulter les citoyens afin de mieux comprendre ce qui donne envie ou non d'aller dans le centre bourg de Veynes.

Au bout du chemin, l'action devra nécessairement être transversale. L'attractivité d'une ville n'est pas uniquement liée à ses logements, son cadre urbain, son accessibilité ou ses commerces : il faut agir sur tous les volets en même temps pour avoir une approche globale.

Quelles sont les caractéristiques du centre bourg de Veynes aujourd'hui ?

D'un point de vue architectural et urbain, le centre bourg de Veynes est très intéressant mais sans doute trop méconnu, y compris par les habitants du Buëch. La ville dispose pour tant de petites pépites à découvrir.

Concernant le logement, il y a un travail important à faire sur la vacance car elle est assez importante, de l'ordre de 16 %. Une des caractéristiques des logements de Veynes est également qu'ils sont souvent sous occupés par rapport à leur surface.

Sur le commerce, il est à noter qu'une dynamique se met en place ces dernières années avec l'installation de nouvelles enseignes dans les rues Berthelot et Jean Jaurès. Il est important de ne pas casser cette dynamique.

Quels sont les moyens mis à disposition pour ce projet ?

Via l'adhésion au programme PVD, l'État met surtout à disposition des collectivités des moyens pour de l'ingénierie. Un poste contractuel sur 3 ans subventionné à 75 % par l'État a été créé en septembre. Les études sont par ailleurs financées à 50 % par la Banque des Territoires.

Le fait d'être partie prenante de ce projet permet également d'avoir accès au réseau des autres villes PVD, avec l'aide de la DDT des Hautes Alpes (Direction Départementale des Territoires). Cela donne enfin un accès prioritaire à des financements d'investissement dans le cadre d'appels à projets.



Quel est le planning du projet ?

Nous sommes pour le moment dans la phase de recueil de données et d'élaboration du diagnostic et territoire. Sur la base de ce diagnostic qui aura été consolidé par les citoyens, nous construisons un projet de territoire global à l'échelle de la CCBD et sa déclinaison sur Veynes. Ici encore l'État nous accompagne via l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Écologique signé fin 2021.

À terme, nous pourrions faciliter la rénovation de l'ancien par un dispositif fiscal.

Enfin, comment la CCBD et la ville de Veynes s'articulent-elles sur ce projet ?

Notre idée fondamentale est de travailler en complémentarité et transversalité. La ville de Veynes reste compétente sur des domaines comme l'urbanisme, l'aménagement urbain et les commerces. La CCBD l'est sur la mobilité, le logement et l'économie.

Veynes est le chef-lieu de notre intercommunalité et la 5ème ville du département. Toute action bénéfique pour notre ville-centre aura automatiquement des effets positifs sur le reste de la CCBD.

Le chargé de mission a justement pour objectif de créer des liens et un maximum de cohérence entre les projets communaux et intercommunaux.



La face cachée de Veynes

Espace Valléens

Pour enrichir et diversifier l'offre touristique



Via souterrata dans le Dévoluy, travaux sur les sentiers de randonnées, Veyn'art : quelques-unes des réalisations et des initiatives facilitées par ce dispositif multipartenarial qui vient de voir sa labellisation renouvelée, avec la volonté simultanée de garantir l'équilibre entre espace récréatif et territoire de vie.

Depuis déjà plusieurs années, la Communauté de communes est inscrite dans le dispositif « Espaces Valléens ». Celui-ci, mis en place par l'Europe, l'Etat et les Régions Sud et Auvergne Rhône-Alpes, permet d'accompagner les territoires de montagne dans leur stratégie de développement touristique.

Dans ce programme de sept ans, 2021 était une année charnière, puisque les territoires souhaitant voir leur labellisation renouvelée devaient déposer leur candidature. C'est chose faite pour le Buëch Dévoluy et une quarantaine de territoires du Massif des Alpes qui ont répondu à l'appel à projet.

La candidature du Buëch Dévoluy a été élaborée en continuité des démarches déjà engagées, et qui avaient entre autres permis de contribuer fortement à la création d'une via souterrata dans le Dévoluy, à des travaux de restructuration des sentiers de randonnée, à l'organisation de l'évènement ferro-culturel Veyn'art...

Cette candidature et sa stratégie se sont structurées autour des trois défis :

- **enrichir l'offre touristique du territoire**, en capitalisant sur l'attractivité complémentaire des offres « montagne » et « vallée » du Buëch-Dévoluy,
- **conforter l'offre à destination des familles**, et attirer de nouvelles clientèles touristiques en séjours marchands,
- **contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants** du Buëch Dévoluy et garantir l'équilibre entre espace récréatif et territoire de vie.

Dans cette candidature, de multiples actions sont envisagées :

- **création d'un parcours de randonnée** en itinérance « Tour de l'Obiou », en partenariat avec les collectivités voisines du Trièves et de la Matheysine,
- **travail sur la cohabitation** entre activités de pleine nature et activités pastorales, avec des outils d'information des publics,
- **aménagement du col du Noyer** par le Département, dans le cadre de son opération « Grands Cols »
- **travail sur la formation et la valorisation des métiers saisonniers**, avec les Espaces France Services du territoire...



Ateliers thématiques avec tous les acteurs du tourisme

La reconnaissance comme « Espace Valléen » donne accès, sous certaines conditions, aux financements de l'Europe dans le cadre du Programme Opérationnel Interrégional du Massif des Alpes (POIA), de l'Etat dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) et de la Région PACA dans le cadre de ses dispositifs montagne et tourisme.



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



“ Parole d’élus ”

Le dispositif Espace Valléen est une belle opportunité pour la CCBD de mettre en œuvre une stratégie de développement touristique durable pour les prochaines années. Durable parce que la question du changement climatique doit être au cœur de nos réflexions : nous devons travailler à concilier les enjeux économiques du tourisme et les enjeux de l’urgence écologique.



Dominique Truc
Vice-Président en charge du tourisme



Randonnée pédestre : deux nouveaux topo-guides et une carte pour le Buëch et Le Dévoluy

Quarante-six randonnées, itinéraires balisés et entretenus par nos services, vous sont proposées et décrites en détail avec une mise en valeur du patrimoine local. Disponibles dans les Offices de tourisme du territoire aux prix de 5 et 6 euros. Une carte est également disponible gratuitement. Retrouvez la plupart de ces itinéraires sur le portail www.alpesrando.net

Mission Rando

L’amélioration de notre réseau de sentiers et de l’offre touristique locale continue avec des travaux d’implantation de poteaux signalétiques, de nouveaux sentiers balisés (Puits des Bans dans le Dévoluy, au col de Cuberselle au-dessus de Veynes ou sur la montagne de Céüse) et la mise en sécurité de passages délicats (Marmites du diable à la Faurie, sentier des Bancs à Rabou). Cette année, de nouveaux aménagements auront lieu sur les communes du Saix, du Dévoluy, de la Beaume et de la Haute-Beaume ou encore à la Roche des Arnauds.





On vous accueille !

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

France Services Veynes

Lieu : La Mèretière
7 rue de la Tuilerie – 05400 Veynes

Horaires : lundi, mercredi, jeudi et vendredi – de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermé le mardi après-midi.

France Services La Roche-des-Arnauds

Lieu : Mairie
Horaires : les mardis après-midis sur rendez-vous

Contacts Veyne / La Roche :
franceservices.veynes@ccbd.fr
04 92 45 42 14

Site : www.franceservices-buechdevoluy.fr

Facebook : France Services Veynes
Équipe : Pauline et Sandra

France Services Dévoluy

Lieu : 72 route du col du Festre
Village d'Agnières
05250 Le Dévoluy

Horaires : lundi, mercredi, jeudi et vendredi – de 8h30 à 12h30 et le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15

Contacts :
franceservices.devouluy@ccbd.fr
04 88 03 84 62

Site : www.franceservices-buechdevoluy.fr

Facebook : France Services Dévoluy
Équipe : Cloé, Jérôme et Anaïs

France Services Aspres

Lieu : 272 Grand rue
05140 Aspres-sur-Buëch

Horaires : lundi, mardi et mercredi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 8h à 12h

Contacts :
franceservices.apres@ccbd.fr
04 92 58 66 36

Équipe : Marie-Hélène

**Retrouvez-nous
sur tout le
territoire
Buëch-Dévoluy**